

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 25 JUIN 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le mercredi vingt-cinq juin à dix-sept heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Elizabeth RIVIERE, Maire.

Date de la convocation : Jeudi 19 juin 2025

Etaient présents :

M.	AFCHAIN	Jean-Jacques	1 <sup>er</sup> adjoint			
Mme	SANMOHAMAT	Rusmaeni	2 <sup>ème</sup> adjoint	Mme	WANTAR-TASIPAN	Sandrine Conseillère municipale
M.	PELAGE	Maurice	3 <sup>ème</sup> adjoint	Mme	TU	Marie-Thérèse Conseillère municipale
Mme	WEDE	Sabrina	4 <sup>ème</sup> adjoint	M.	TOFILI	Raphaël Conseiller municipal
M.	BERTHELOT	Olivier	5 <sup>ème</sup> adjoint	M.	GOYON	Mathieu Conseiller municipal
Mme	FERRALI	Elodie	6 <sup>ème</sup> adjoint	Mme	KRIVOBOK	Catherine Conseillère municipale
M.	BAUDRY	Michel	7 <sup>ème</sup> adjoint	Mme	CHEN-SAN	Chantal Conseillère municipale
Mme	BOLO	Valérie	8 <sup>ème</sup> adjoint	Mme	DEVRIKIAN	Marjorie Conseillère municipale
M.	PAAGALUA	Lionel	9 <sup>ème</sup> adjoint	Mme	JULIÉ	Nina Conseillère municipale
Mme	MOTUHI	Fémia	10 <sup>ème</sup> adjoint	M.	PARENT	Frédéric Conseiller municipal
Mme	JALABERT	Nadine	Conseillère municipale	M.	BOANO	Jean-Irénée Conseiller municipal
M.	ALGAYRES	Pierre-Louis	Conseiller municipal	M.	SAO	Petelo Conseiller municipal

Représentés :

Mme Elizabeth RIVIERE (procuration donnée à M. Jean-Jacques AFCHAIN)  
 Mme Marguerite FILIMOHAAU (procuration donnée à Mme Nadine JALABERT)  
 Mme Chantal COURTOT (procuration donnée à M. Pierre-Louis LAGAYRES)  
 M. Paul AUSU (procuration donnée à Mme Sandrine WANTAR-TASIPAN)  
 M. Lolesio MAUVAKA (procuration donnée à Mme Marie-Thérèse TU)  
 M. Georges TARAHAU (procuration donnée à M. Raphaël TOFILI)  
 Mme Laure MOREAU (procuration donnée à Mme Nina JULIÉ)

Excusée :

Mme Ivy POIA

Absents :

M. Carl N'GUELA  
 M. Mickael LELONG  
 M. Romuald PIDJOT  
 Mme Emiliana TOUTIKIAN-BLONDEEL

**formant la majorité des membres en exercice.**

\* \* \* \*

Conseillers en exercice	:	35
Conseillers présents	:	23
Nombre de votants	:	30

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17h00.  
 Mme Fémia MOTUHI est désignée secrétaire de séance.

**DELIBERATION N°36 /25/VI**

**APPROUVANT LE COMPTE DE GESTION  
 DU BUDGET ANNEXE EAU DE L'EXERCICE 2024**

**Le Conseil municipal de la Ville du Mont Dore, réuni en sa séance du 25 juin 2025,**

Vu la loi organique n° 99/209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la loi n° 99/210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération n°08/24/III du 07/03/2024, approuvant le budget primitif annexe Eau de l'exercice 2024,

Vu la délibération n°50/24/VIII du 08/08/2024, portant décision modificative n°1 du budget annexe eau de l'exercice 2024,

Vu la délibération n°61/24/IX du 13/09/2024, portant décision modificative n°2 du budget annexe eau de l'exercice 2024,

Vu la délibération n° 71/24/XI du 07/11/2024, portant décision modificative n°3 du budget annexe eau de l'exercice 2024,

Vu la note explicative de synthèse n° 17/2025 du 19 juin 2025,

Sur proposition de la commission municipale chargée des finances, de l'administration générale et des développements économique et numérique, en date du 12 juin 2025, et après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

**Article 1 :** Le compte de gestion du budget annexe Eau du Trésorier de la province Sud pour l'exercice 2024 est arrêté comme ci-dessous :

<b>Section de fonctionnement - RECETTES - CG - État A4</b>	
Prévisions budgétaires totales (a)	96 852 729
Titres de recettes émis (b)	91 718 980
Réductions de titres (c)	-
<b>Recettes nettes (d = b - c)</b>	<b>91 718 980</b>
<b>Section de fonctionnement - DEPENSES - CG - État A3</b>	
Autorisations budgétaires totales (e)	96 852 729
Mandats émis (f)	78 795 939
Annulations de mandats (g)	1 108 590
<b>Dépenses nettes (h = f - g)</b>	<b>77 687 349</b>
Résultat de fonctionnement avant report - Excédent (i = d - h)	14 031 631
<b>Résultat de fonctionnement de l'exercice 2024 (d-h)</b>	<b>14 031 631</b>

<b>Section d'investissement - RECETTES - CG - État A2</b>	
Prévisions budgétaires totales (a)	191 460 184
Titres de recettes émis (b)	103 020 818
Réductions de titres (c)	-
<b>Recettes nettes (d = b - c)</b>	<b>103 020 818</b>
<b>Section d'investissement - DEPENSES - CG - État A1</b>	
Autorisations budgétaires totales (e)	191 460 184
Mandats émis (f)	86 308 024
Annulations de mandats (g)	-
<b>Dépenses nettes (h = f - g)</b>	<b>86 308 024</b>
Solde d'exécution de l'exercice 2024 (i = d - h)	16 712 794
Solde d'exécution reporté de 2023 (j)	- 56 486 672
<b>Solde d'exécution d'investissement de l'exercice 2024 (i+j)</b>	<b>- 39 773 878</b>

Résultat de clôture cumulé de l'exercice - CG - Tab A14	
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2024	14 031 631
Solde d'exécution d'investissement de l'exercice 2024	- 39 773 878
<b>Résultat de clôture cumulé</b>	<b>- 25 742 247</b>

Article 2 : Le compte de gestion du Trésorier de la province Sud est arrêté en conformité avec le compte administratif du budget annexe Eau pour l'exercice 2024.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Article 4 : Le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera inscrite au registre de la Ville, transmise à la Commissaire Déléguée de la République pour la province Sud et publiée sous format électronique.

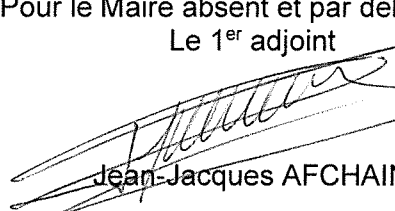
DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 25 JUIN 2025

Le secrétaire de séance,



Fémia MOTUHI

Pour extrait conforme  
au registre des délibérations,  
Pour le Maire absent et par délégation,  
Le 1<sup>er</sup> adjoint



Jean-Jacques AFCHAIN

